



Gagner le référendum : seuls contre tous ? Pas sûr...

L'annonce du dépôt d'une soixantaine de milliers de signatures obligeant la Confédération à soumettre le « Mante-lerlass » au peuple a été largement reprise par les médias. Comme il fallait s'y attendre, elle a généré de multiples réactions courroucées dans les milieux politiques et économiques. Sans surprise, les premiers à s'en offusquer publiquement ont été les premiers qui profiteraient de la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales : l'Association des entreprises électriques suisses (AES), Suisse Éole, etc. Ils ont été suivis dans les partis par les défenseurs du renouvelable à tout prix tels que Jacqueline de Quattro dans le journal du PLR. Mais le débat est loin d'être terminé car les opinions évoluent. Nous ne serions pas surpris de voir certains partis cantonaux ou même suisses changer leur fusil d'épaule. Quoi qu'il en soit l'affaire va être chaude et les partisans de la protection de la nature et des paysages n'ont pas dit leurs derniers mots, même au sein des partis traditionnels.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général

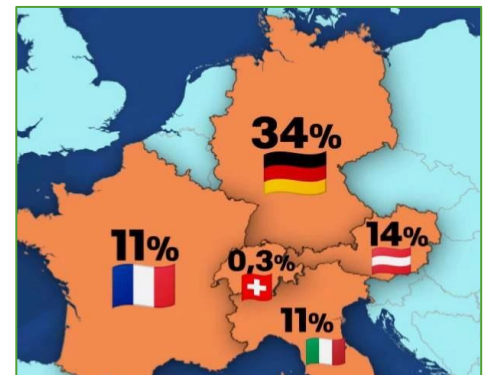


Bulletin d'information No 36 – mars 2024

Suisse

Seulement 3 % de la production électrique suisse en 2023 et Suisse Éole qui pavoise ! Servilement, la RTS ressert la soupe au moins trois fois : un scandale !

Les chiffres ont été publiés en février dernier par un [communiqué](#) de Suisse Éole repris quasiment tel quel par des médias toujours aussi dépourvus de curiosité et d'esprit critique* : « En 2023, les éoliennes suisses ont établi un record de production très impressionnant ». Ce titre ronflant est suivi par une affirmation fallacieuse de plus selon laquelle ce seraient 153'000 personnes dont la consommation a été couverte par cette production record. C'est évidemment faux puisque la consommation réelle par habitant est six fois plus importante que ce que prend en compte Suisse Éole. En effet si les 169 GWh que consommeraient 153'000 personnes représentent 0.3 % de la production suisse (voir figure ci-contre), cela signifierait que notre pays compterait 51 millions d'habitants. Par contre, n'oublions pas que cette énergie aura coûté au moins 10 centimes de subventions par KWh. Faisons le calcul : 169'000'000 de KWh multipliés par CHF 0.1 = 16,9 Millions que les consommateurs suisses auront payé avec leur facture d'électricité pour alimenter l'équivalent non pas de 153'000 personnes mais le sixième d'entre elles, soit un peu plus de 25'000. Mais où l'affaire devient franchement risible, c'est que ce « record très impressionnant » porte sur une production minuscule**. Et même si les 2/3 de cette production se font en hiver, ce qu'on nous serine en boucle, elle reste confidentielle, n'a aucune influence sur l'ensemble et ne résout aucun problème d'approvisionnement.



% de production éolienne par pays

*Admirative, la RTS traite au moins trois fois le même sujet en un mois à grand renfort de superlatifs et d'interviews d'éoliens : [le 7 février](#), dans le [Grand Format du 19-30 du 5 mars](#) et finalement (?) dans un [article du 9 mars](#) sur son site RTS Info. Se disant toujours préoccupée par la diversité d'opinion des Suisses, la RTS ne donne pas une seule fois la parole à ceux qui seraient d'un avis différent !

** Ce que même Suisse Éole reconnaît tout de même, en précisant que la faute est due aux opposants qui ralentissent les procédures. Quant à nous, notre position est plus réaliste : si l'éolien était vraiment fait pour la Suisse, il y a longtemps que des centaines d'éoliennes y seraient implantées car elles n'auraient quasiment pas rencontré de difficultés politiques ou financières. Et comme les autorités ne se sont jamais posé la question en ces termes, il faudra attendre que le débat politique soit imposé par nos initiatives.

BRÈVES

Mollendruz : au moins 150% du budget initial



Photo tirée du film de Paysage Libre CH

L'investissement annoncé initialement par les promoteurs était de CHF 90 millions, il passe aujourd'hui officiellement à CHF 137 millions et notre petit doigt nous dit que ce n'est pas fini. Nous avons des raisons de croire que la facture finale atteindra au moins CHF 150 millions. Pour douze éoliennes de 4 MW, cela représenterait, comme à Ste-Croix, un coût probable de plus de CHF 3 millions par MW installé. Et l'on ose nous dire que les prix de l'éolien sont en baisse! La commune de La Praz qui avait longuement hésité avant d'accepter le projet doit se sentir bien seule...

L'éolien règle le problème de l'approvisionnement : rires !



Dans une campagne bien orchestrée dans plusieurs médias dont 24H, Jacqueline de Quattro défend déjà avec conviction le « Mantelerlass » que nous combattons par référendum et sur lequel nous voterons en juin. Elle en profite pour exprimer tout le bien qu'elle pense des éoliennes et tout le mal qu'elle pense des opposants avec leur référendum et leurs initiatives: « continuer à s'opposer aux éoliennes est une aberration dans le contexte actuel car la demande en électricité ne cesse d'augmenter ». Il est vrai qu'avec les chiffres misérables que l'article de ce numéro révèle, on ne peut que lui donner raison de s'y prendre assez tôt...

Vaud

La publicité mensongère honteuse de Romande Energie

Romande Energie nous offre avec la facture trimestrielle de l'automne 2023 une brochure qui nous informe avec un bonheur non dissimulé de la mise en service du parc éolien de Sainte-Croix. Un encart nous y apprend qu'une éolienne produit l'équivalent de 12'000 m² de panneaux solaires mais pour une surface au sol de 63 m² seulement.

Voilà une publicité comparative vilainement déloyale puisqu'elle ne serait pertinente que pour les super installations dont des promoteurs veulent couvrir nos plus belles montagnes. Mais Romande Energie se garde bien de mentionner que la grande majorité des panneaux solaires sont posés sur des toits et n'occupent dès lors aucune surface au sol.

Elle ne dit pas non plus que l'accès à une éolienne doit être garanti à de très gros camions-grues pour, par exemple, remplacer une pale. Le chemin et la surface de travail dépassent en moyenne 3000 m² par machine. Légèrement recouvert de terre, ce terrain n'est plus une surface de culture ou de pâturage. Le bilan de l'éolien est donc négatif par rapport au solaire sur ce point, à l'inverse de ce qui est claironné sans vergogne.

Nouveau recours au Tribunal cantonal contre les éoliennes de Sur Grati

On a déjà dit que le parc éolien de Sur Grati près de Vallorbe était pas très bien parti. Après que le TF en ait accepté le PPA en baclant son jugement, il fallait encore mettre à l'enquête les éoliennes elles-mêmes. Pas de chance, les modèles prévus initialement n'existent plus et il y avait toute une série de points que le TF avait laissés de côté pour la phase actuelle. Il a fallu donc refaire des oppositions qui ont, comme prévu, été balayées rapidement par les deux communes concernées : Premier et Vaulion. Sauf que les opposants ont du faire recours au Tribunal cantonal en raison des nombreux points qui n'ont pas été pris en compte. Et non des moindres comme on peut en juger :

- Défauts de coordination des procédures en général
- Autorisations de défrichement invalides
- Actualisation manquante du dossier routier
- Statut non réglé du dossier des raccordements électriques
- Autorisation OFAC non coordonnée avec les demandes de permis de construire
- Absence de justification de la production électrique
- Impacts des déplacements des itinéraires pédestres non analysés
- Mesures de protection de la faune non démontrées et incomplètement documentées
- Protection des eaux non documentées

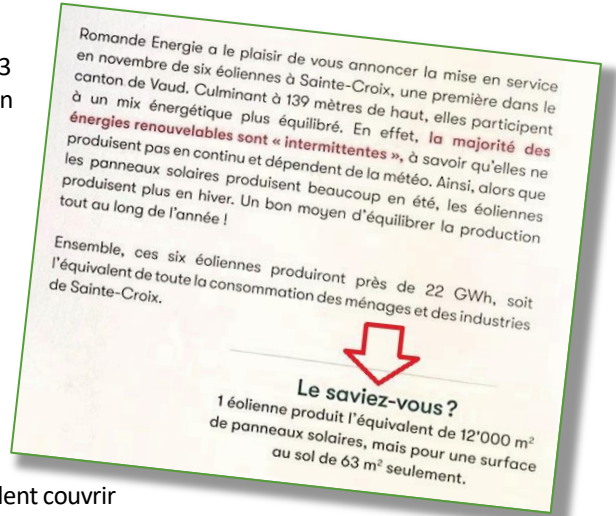


Photo tirée du film de Paysage Libre CH

L'invité* : Charles Trolliet

Vétérinaire, président du Conseil et Observatoire suisse de la Filière du Cheval, ancien président de la Fédération Suisse des Sports Equestres



Et les animaux ?

Les nuisances de toutes sortes liées aux éoliennes ne sont plus à démontrer et les témoignages de personnes affectées, d'une façon ou d'une autre, par leur présence dans leur environnement sont extrêmement nombreux : stress, insomnies, maux de tête, dépression, diverses maladies organiques

Mais il ne faut pas oublier que l'être humain est un « animal comme les autres » ! On peut donc raisonnablement penser que les animaux devraient être touchés également par ces nuisances et, à l'heure où l'on prêche, avec raison, le respect de la biodiversité et la bienveillance envers les animaux ainsi que le principe de précaution, il faut absolument prendre ceux-ci en compte dans le débat éolien. En outre, les animaux, de par leur sensibilité souvent plus aigüe à diverses nuisances, doivent être considérés comme des « sentinelles », dans l'optique de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le concept « **One Health** » qui est une approche intégrée et unificatrice visant à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Dans ce cadre, on reconnaît que la santé des êtres humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) sont étroitement liées et interdépendantes.

Bien sûr, la première pensée qui vient à l'esprit lorsqu'on évoque les dégâts causés par les éoliennes sur les animaux est la question des oiseaux et chauves-souris directement victimes de ces machines. Même si leur nombre reste relativement faible par rapport aux autres causes de mortalité, tout facteur augmentant les pertes est inacceptable dans la situation actuelle en termes de biodiversité.

Un autre groupe d'animaux, moins spectaculaire mais tout aussi emblématique, est constitué par les insectes. On estime, toutes espèces confondues, qu'une seule machine tue entre 3 et 400 kilos d'insectes par an respectivement que ce ne sont pas moins de 200'000 individus qui périssent journalièrement en été sur les pales d'une seule éolienne, réduisant d'autant la nourriture des insectivores de tout genre. En outre, lorsqu'on sait que les abeilles communiquent entre elles au moyen de sons de très basses fréquences, similaires à ceux créés par ces machines, on ne s'étonne pas des observations faites quant à la désorientation de certaines colonies, surtout au moment de l'essaimage. Outre la perte de biodiversité directe, c'est aussi la diminution des insectes pollinisateurs qu'il faut prendre en compte, avec toutes les conséquences qu'on connaît, en particulier pour les productions agricoles.

Il ne faut pas oublier la faune sauvage : le bruit continu mais aussi les sons de fréquences inaudibles pour l'être humain sont une source de stress permanent. Une étude britannique, faite sur des blaireaux, a montré, au moyen de la mesure du taux de cortisol (l'hormone du stress) dans les poils de ces animaux que ceux habitant à faible distance des parcs éoliens étaient significativement plus stressés que ceux qui en étaient éloignés. En outre, en répétant ces mesures, on a constaté qu'il n'y avait pas d'accoutumance et que le stress persistait sur plusieurs années. On peut raisonnablement penser que ce stress est également ressenti par les autres espèces animales et qu'il impacte donc leur qualité de vie et potentiellement leur santé.

On ne s'est que peu ou pas intéressé aux effets des parcs éoliens sur la faune du sol (ou pédofaune) constituée de diverses espèces d'animaux comme les lombrics par exemple. Pourtant tout porte à croire qu'ils pourraient également être affectés par les vibrations transmises par le socle des machines et par les courants électriques en relation avec les installations de transport de l'énergie.

En ce qui concerne enfin les animaux domestiques, et plus particulièrement les animaux de rente, certaines études sont inquiétantes : on a relevé des effets négatifs chez des porcs et des oies élevés à proximité d'éoliennes par rapport à ceux élevés à plus grande distance : retard de croissance et prise de poids plus lente, variation dans la composition de la viande. D'autre part, les témoignages se multiplient sur des constatations faites dans des exploitations laitières (en France particulièrement) avec des morts inexplicables, des problèmes de qualité du lait ou des troubles du comportement des animaux. Dans des élevages de moutons, on a rapporté des taux de malformations et d'avortements anormalement élevés et, au Danemark, la mise en service d'un parc éolien a été associée à des troubles du comportement et à des avortements chez des visons.

Toutes ces études et constatations doivent faire réfléchir ! Mettre en place, pour une production médiocre et aléatoire, des machines générant autant de dégâts aux êtres vivants, des petits coléoptères à l'être humain, est irresponsable !

** « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.*